

La Minerve



Le Minervoïis

Bulletin municipal FÉVRIER 2025

6, rue Mailloux, La Minerve QC J0T 1S0

Téléphone : 819 681-3380 • Télécopieur : 819 274-2031

www.municipalite.laminerve.qc.ca • Courriel : info@municipalite.laminerve.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

CARNAVAL

DE *La Minerve*

14 au 16 FÉVRIER 2025

Terrain des loisirs et centre communautaire

- **Tournoi de hockey bottine**
- **Patin St-Valentin pour les aînés**
- **Feu et glissade sur tube à la MDJ**
- **Cours de danse en ligne**
- **Jeux gonflables et bulle-soccer**
- **Sculpture sur glace**
- **Rallye familial**
- **Atelier à la bibliothèque**
- **Souper communautaire et soirée dansante**
- **Activités d'habileté sur glace**
- **Tournoi de baseball poche**

Cantine & Bar

*La programmation détaillée est disponible
chez les commerçants du village.*



COMPTES DE TAXES 2025

Prenez note que les comptes de taxes municipales 2025 seront postés vers la mi-février. Notez qu'il sera à nouveau possible cette année, de les acquitter en 4 versements (21 mars, 19 juin, 18 août et 17 octobre 2025).

Le nouveau calendrier des collectes pour les matières résiduelles ainsi que le dépliant informatif sur les services municipaux et le budget, seront également inclus dans cet envoi.

Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil municipal. Les procès-verbaux au long sont affichés sur notre site Internet, sous l'onglet "Administration", dès qu'ils sont approuvés par les élus, soit à la séance ordinaire subséquente.

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2024

Administration

Les membres du conseil municipal ont adopté le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour 2025, comme suit : 13 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin, 7 juillet, 4 août, 2 septembre, 6 octobre, 17 novembre et 8 décembre, à 19 h, au centre communautaire.

Il a été convenu d'accepter la démission de madame Louise Bellefleur, au poste de commis à la réception, effective au 27 novembre 2024.

Les membres du conseil municipal ont adopté la nouvelle politique 2024-08 pour la régie interne des comités du conseil municipal.

Un avis de motion et le projet de règlement numéro 2024-739, modifiant le règlement numéro 718, concernant le contrôle du myriophylle à épis au lac Chapleau, ont été déposés.

Les membres du conseil municipal ont accepté l'offre du Centre canin Le Refuge pour le service de fourrière pour l'année 2025, et ce, au coût de 1 795 \$, plus les taxes applicables, pour le forfait de base.

Tel que requis par la Charte de la langue française, les membres du conseil municipal ont adopté la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que le français.

Un avis de motion et le projet de règlement numéro 2024-740, portant sur la gestion contractuelle, ont été déposés.

Les membres du conseil municipal ont mandaté la firme Équipe Laurence pour obtenir du support administratif et technique en matière de subventions, et ce, pour un montant n'excédant pas 3 000 \$, plus les taxes applicables.

Urbanisme

Les membres du conseil municipal ont renouvelé les mandats suivants au sein du comité consultatif en urbanisme :

- Monsieur Stéphane Locas, pour un mandat d'un an, soit jusqu'au 5 juillet 2025;
- Monsieur André Larouche, pour un mandat d'un an, soit jusqu'au 6 novembre 2025;
- Monsieur Jean-François Tanguay, pour un mandat d'un an, soit jusqu'au 4 octobre 2025.

Il a été convenu de participer au programme de soutien technique des lacs de Bleu Laurentides pour l'été 2025, pour une durée de 12 semaines, pour un montant de 20 335 \$, plus les taxes applicables.

Loisirs

Les membres du conseil municipal ont accepté la démission de madame Louise Paquette, au poste de commis à la bibliothèque, effective au 1^{er} mars 2025.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2024

Il a été convenu d'accepter l'offre de Financière Banque Nationale Inc. pour l'emprunt par billets au montant de 261 700 \$, lié au règlement d'emprunt numéro 2024-736, pour le remplacement des ponceaux sur le chemin des Pionniers, et ce, au coût réel de 3,87849 %. Les intérêts étant payables semi-annuellement et le terme étant de 5 ans.

Les membres du conseil municipal ont accepté la cession et prise en charge provisoire d'une portion du chemin du Domaine-Grégoire, connue et désignée comme étant les lots numéros 5577825 et 6472735 au cadastre du Québec, et ce, avec possibilité d'acceptation définitive au 1^{er} juillet 2025.

Il a été convenu d'accepter les conditions du renouvellement présentées par SSQ Assurances concernant l'assurance collective des employés de la Municipalité, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Les membres du conseil municipal ont autorisé le renouvellement du contrat avec « Le Mécano des eaux Inc. » pour la gestion du réseau d'aqueduc municipal, au coût annuel de 12 000 \$, plus les taxes applicables, pour 2025.

La directrice générale et greffière-trésorière a confirmé le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2024 À 18 H 30

Un avis de motion et le projet de règlement numéro 2024-741 pour la tarification du déneigement, ont été déposés.

Un avis de motion et le projet de règlement numéro 2024-742 concernant l'imposition d'un permis de séjour et d'une compensation pour les roulottes, ont été déposés.

Un avis de motion et le projet de règlement numéro 2024-743 relativement à l'imposition d'une compensation pour services municipaux pour certaines unités d'évaluation, ont été déposés.

Il a été convenu de confirmer l'engagement de la Municipalité à respecter le Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM), d'attester que tous les travaux ont été réalisés, et de confirmer l'engagement de la Municipalité à soumettre une reddition de compte finale au ministère.

Il a été convenu d'embaucher madame Lyne Charbonneau, au poste de commis à la bibliothèque, avec date de début d'emploi au 7 janvier 2025.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2024 (BUDGET)

Les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025 ont été adoptées ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027. Tous les détails à ce sujet vous seront postés en même temps que le compte de taxes 2025, soit vers la mi-février.

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2025

Administration

La firme « Godard, Bélisle, St-Jean & Associés » a été mandatée pour la perception des taxes municipales non payées pour l'année 2024 et les années antérieures, dont le solde est égal ou supérieur à 100 \$.

Les membres du conseil municipal ont approuvé la liste des dons aux organismes pour 2025 comme suit :

Fondation d'appui aux familles de La Minerve	1 000 \$
Maison des jeunes de La Minerve.....	3 500 \$
Club Plein Air La Minerve	2 000 \$
Les Joyeux Minervois.....	600 \$
Les Maraudeurs inc.....	3 000 \$
Club Quad Iroquois	3 000 \$
Coalition Minerve	100 \$
Comité des citoyens du lac Castor	4 500 \$
Plein Air Aventure La Minerve (PAALM)	4 000 \$
Club de scrabble Mine de Rien	300 \$
Les Nostalgiques	500 \$
Les Doigts d'Art Minervois.....	300 \$
Paniers de Noël	2 000 \$
Palliaco	1 000 \$
Comptoir d'Entraide de Labelle	5 000 \$
L'Ombre-Elle	1 500 \$
Prévoyance envers les aînés.....	500 \$
Centre d'action bénévole Laurentides.....	200 \$
Fondation CHDL-CRHV, centre de services Rivière-Rouge.....	1 471 \$
Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut	1 600 \$
Habillons un enfant.....	1 500 \$
Autres dons (divers)	7 400 \$
TOTAL.....	44 971 \$

Les règlements ci-après ont tous été adoptés et peuvent être consultés sur notre site Internet, sous l'onglet « Administration », section « Règlements municipaux » :

- 2024-739 modifiant le règlement numéro 718 concernant le contrôle du myriophylle à épis au lac Chapleau;
- 2024-740 portant sur la gestion contractuelle;
- 2024-741 pour la tarification du déneigement;
- 2024-742 concernant l'imposition d'un permis de séjour et d'une compensation pour les roulottes;
- 2024-743 relativement à l'imposition d'une compensation pour services municipaux pour certaines unités d'évaluation.

Les membres du conseil municipal ont convenu d'affecter le fonds de roulement pour un montant de 236 757,50 \$, étant l'engagement financier de la Municipalité pour la réalisation du projet de Résidence La Minerve, telle somme étant remboursable sur 5 ans et dont le premier versement viendra à échéance en janvier 2026.

Les membres du conseil municipal ont donné leur appui à la demande pour l'amélioration de la couverture cellulaire et demande au Parti libéral du Canada, au Parti conservateur du Canada, au Nouveau parti démocratique du Canada

et au Bloc québécois, d'inclure dans leur plateforme électorale pour la prochaine élection fédérale, l'obligation pour la totalité des compagnies de services cellulaire, de conclure des ententes d'itinérance afin que les clients de services cellulaires, peu importe leur fournisseur, puissent bénéficier de la présence de sites cellulaires dans la région où ils se trouvent.

Les membres du conseil municipal ont également donné leur appui dans le dossier de l'augmentation du coût des services de la Sûreté du Québec, et demande au ministre de la Sécurité publique :

- de mandater une firme externe pour analyser la gestion de la Sûreté du Québec, à l'instar de la démarche effectuée auprès des sociétés municipales de transport, et qui a permis d'identifier des pistes de solutions pour économiser plusieurs centaines de millions de dollars;
- de conserver un plafond et un plancher pour l'augmentation des factures dans la formule permanente comme dans la formule transitoire, tant que l'analyse n'aura pas permis d'identifier des moyens pour contrôler la hausse inconsiderée du coût des services de la Sûreté du Québec.

Il a été convenu de prolonger la période de probation de l'employé numéro 32-0022, jusqu'au 4 février 2025.

Sécurité publique

Les membres du conseil municipal ont accepté la démission de madame Linda Nantel, au poste de responsable des premiers répondants, rétroactivement au 19 décembre 2024.

Suite au départ de madame Nantel, il a été convenu de nommer madame Lynn Manconi, au poste de responsable par intérim des premiers répondants, et ce, rétroactivement au 19 décembre 2024.

Travaux publics

Il a été convenu d'octroyer un contrat à Multi Routes Inc. pour la fourniture, le transport et l'épandage de 226 000 litres de chlorure de calcium 35% liquide (abat-poussière), au coût de 0,387 \$ le litre, soit une dépense totale de 87 462 \$, plus les taxes applicables.

Les membres du conseil municipal ont autorisé la direction générale à lancer un nouvel appel d'offres pour la vente des camions #46 et #49, pour les prix et conditions ci-après :

- Camion 10 roues, véhicule #46, prix de départ 12 500 \$, prise de possession immédiate;
- Camion 6 roues, véhicule #49, prix de départ 45 000 \$, prise de possession à la fin mars 2025.

Hygiène du milieu

Il a été convenu d'adhérer au regroupement de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), via la MRC des Laurentides, afin de procéder à des soumissions et à l'octroi de contrat en matière de gestion des matières résiduelles, soit pour l'achat des bacs.

Loisirs

Il a été convenu d'autoriser la signature du contrat d'entretien de la glissade pour la saison hivernale 2024-2025, avec Excavation Garnier Inc., au tarif horaire de 130 \$/heure, incluant la fourniture de la machinerie nécessaire.

Remerciements

Nous tenons à adresser des remerciements à **madame Louise Bellefleur**, pour ses années de service à l'hôtel de ville, ainsi qu'à **madame Linda Nantel**, qui s'est grandement dévouée comme responsable des premiers répondants.

*Nous leur souhaitons
bonne continuité
à toutes les deux!*

IMPARTITION

DES APPELS MUNICIPAUX - 3-1-1

Depuis l'été dernier, le service **3-1-1** pour l'impartition des appels municipaux, est en fonction à La Minerve!

Nous tenons à rappeler qu'en dehors des heures d'ouverture, ce sont les répartiteurs chez CITAM qui prennent vos appels. Ceux-ci sont dotés d'un protocole leur permettant de répondre à plusieurs de vos questions. Toutefois, ce ne sont pas des employés municipaux et ils ne peuvent offrir le même soutien et service que ceux-ci. Nous vous rappelons l'importance d'appeler durant les heures d'ouverture lorsque vous avez besoin d'information précise et pointue sur un sujet particulier.

SERVICE AUX CITOYENS



PRISE DES
APPELS
MUNICIPAUX

COMPOSEZ LE

3-1-1

Lorsque vous êtes sur le territoire
de la municipalité



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

**POUR MA SÉCURITÉ,
JE M'INSCRIS
AU SYSTÈME D'ALERTES
ET NOTIFICATIONS
DE MA MUNICIPALITÉ!**



La Municipalité s'est dotée d'un système informatisé d'alertes et notifications afin de vous informer rapidement, massivement et efficacement sur diverses situations d'urgence, incident concernant la sécurité civile ou événements spéciaux. Vous pouvez ainsi recevoir par téléphone, courriel ou messagerie texte (SMS), des messages en lien avec :

- ➔ **AVIS DE FERMETURE DE ROUTE**
- ➔ **AVIS D'ÉBULLITION**
- ➔ **INONDATION**
- ➔ **CONFINEMENT**
- ➔ **ÉVACUATION**
- ➔ **PRÉVENTION**
- ➔ **ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX**

Les citoyens sont invités à s'inscrire en ligne en cliquant sur le bouton "Alertes et notifications" sur la page d'accueil de notre site Internet (www.municipalite.laminerve.qc.ca).

En créant votre compte, vous pourrez ainsi en tout temps y retourner pour modifier vos préférences ou informations.

Si vous n'êtes pas en mesure de faire votre inscription en ligne, vous pouvez nous téléphoner au: 819 681-3380, et nous vous accompagnerons au téléphone.

Les alertes et notifications sont paramétrables. Ainsi, chaque citoyen peut choisir le type d'alertes et notifications qu'il souhaite recevoir, selon ses préférences. Il choisit aussi la façon dont il veut les recevoir, c'est-à-dire : par téléphone, courriel ou messagerie texte (SMS).

Le logiciel d'alertes et notifications est un moyen efficace pour protéger votre famille et vos biens, d'où l'importance de modifier rapidement vos coordonnées dans le système lorsque des modifications surviennent.

Les données recueillies serviront exclusivement au système automatisé de la Municipalité et resteront confidentielles. En tout temps, vous pouvez décider de vous désabonner et désactiver votre compte.

NOUS RECRUTONS



La Municipalité de La Minerve est présentement en période de recrutement pour combler les **emplois saisonniers** suivants pour l'été 2025 :

COORDONNATEUR(TRICE) AU CAMP DE JOUR ESTIVAL

► EXIGENCES :

- être âgé de 18 ans ou plus;
- être responsable, organisé, débrouillard et aimer les enfants;
- expérience en coordination serait un atout.

Poste saisonnier à temps plein, du 16 juin au 22 août (40 heures/semaine), du lundi au vendredi.



ANIMATEUR(TRICE) AU CAMP DE JOUR ESTIVAL

► EXIGENCES :

- être âgé de 16 ans ou plus;
- être responsable, imaginatif, débrouillard et aimer les enfants;
- expérience en animation et formation DAFA seraient des atouts.

Poste saisonnier à temps plein, du 25 juin au 15 août (40 heures/semaine), du lundi au vendredi.

ÉTUDIANT(E) VOIRIE POUR L'ÉTÉ

► EXIGENCES :

- détenir un permis de conduire valide (classe 5) serait un atout;
- bonne condition physique, bon esprit d'équipe et bon jugement.

Poste saisonnier à temps plein, début dès que possible en mai ou juin, pour un horaire de 40 heures/semaine.

PRÉPOSÉ(E) AU LAVAGE DES EMBARCATIONS

► EXIGENCES :

- bonne condition physique, bon esprit d'équipe, bon communicateur et bon jugement.

Poste saisonnier à temps partiel, début dès que possible en mai ou juin.

SAUVETEUR À LA PLAGES MUNICIPALE

► EXIGENCES :

- détenir une certification pour sauveteur plage.

Poste saisonnier à temps partiel, horaire à déterminer (du 20 juin au 15 août).



Il s'agit là de belles expériences de travail pour les jeunes ou pour les moins jeunes. Vous êtes dynamique et avez un intérêt pour l'un ou l'autre de ces postes? Nous aimerions vous connaître, faites-nous parvenir votre curriculum vitae et/ou une lettre de motivation à :

info@municipalite.laminerve.qc.ca

RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

L'équipe du Service de l'urbanisme et de l'environnement vous souhaite une merveilleuse année 2025, remplie de santé et de beaux projets! À nouveau cette année, nous serons là pour vous assister dans leur concrétisation.

Il nous fait plaisir de vous résumer ici, nos principales réalisations pour 2024. Notre premier mandat demeure de bien répondre à vos questionnements et de procéder à l'analyse des demandes de permis que vous déposez. Nous avons traité en 2024, un nombre exponentiel de demandes d'informations et de requêtes, soit environ 800, tous services confondus. Le nombre de permis délivrés s'élève, quant à lui, à plus de 400!

Réalisations 2024 :

- Refonte des règlements d'urbanisme (la dernière datait d'il y a 11 ans);
- Contrôle de l'érosion d'un ruisseau problématique au lac Équerre;
- Mise en place de mesures pour protéger l'environnement lors de la construction de la descente publique au lac Castor;
- Engagement d'une firme spécialisée dans le début du processus pour l'éradication de la berce du Caucase. Nos employés ont aussi participé à ce projet d'éradication;
- Collaboration à la création d'un jardin de fleurs avec l'école La Relève;
- Participation, par le biais d'un projet étudiants de l'Université de Sherbrooke, à la création d'une politique environnementale via des ateliers de cocréation avec les parties prenantes du milieu : associations de lac, commerçants, entrepreneurs, membres du conseil et employés municipaux.

PROJETS POUR 2025

- Modifications aux règlements d'urbanisme;
- Adoption et mise en place de la politique environnementale;
- Mise en place d'un service de permis en ligne;
- Bonification du site Internet, section environnement.

Ci-après, quelques démarches et interventions entreprises en 2024, qui se poursuivront cette année :

- Remboursement pouvant atteindre jusqu'à 75 \$ par famille, à l'achat d'un produit écoresponsable (sur présentation de facture);
- Collaboration avec un(e) agent(e) de liaison du Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) pour le soutien aux associations de lac, permettant l'acquisition de connaissances par le biais de rencontres et conférences sur le terrain.
- Contrôle du lavage des embarcations;
- Distribution d'arbres et de semences indigènes;
- Continuation des inspections de bandes riveraines;
- Continuation du contrôle du myriophylle à épis;
- Dépôt de demandes de subvention pour le contrôle des plantes exotiques envahissantes;
- Formation et perfectionnement de l'équipe.

Nous sommes à votre service pour répondre le plus efficacement possible à tous vos questionnements. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec nous si vous avez besoin d'informations.



NOTRE TERRITOIRE
NOTRE AVENIR

MRC DES
LAURENTIDES

MODERNISATION

de la collecte des matières recyclables

Dès le 1^{er} janvier 2025



La liste des matières acceptées est simplifiée, pour en savoir plus :

TRAINDEVIEDURBLE.com



CONTENANTS, EMBALLAGES, IMPRIMÉS. C'EST TOUT.

Les nouveaux bacs de récupération sont bleus, partout au Québec.

Les bacs verts sont collectés jusqu'à leur fin de vie utile.



L'hiver est déjà bien installé et nous tenons à rappeler l'importance d'adapter notre conduite en période hivernale et d'être prudent à l'approche des équipements de déneigement en opération puisque la visibilité des conducteurs est passablement limitée. Ils doivent circuler à basse vitesse et souvent compléter leurs opérations de déneigement en marche arrière. Soyez particulièrement vigilants lorsque les conditions météorologiques sont difficiles et s'il vous plaît, évitez les dépassements.

Merci de votre collaboration pour la sécurité de tous!



HORAIRE HIVERNAL DU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

Notez que le bureau d'information touristique est ouvert jusqu'à la fin février 2025, selon l'horaire ci-après :

les vendredis de 12 h à 16 h
 les samedis de 10 h à 16 h
 les dimanches de 10 h à 13 h

De plus, il sera également ouvert pendant toute la semaine de relâche, soit du 28 février au 9 mars 2025.

Prêt de raquettes à neige pour enfants et adultes - gratuit - aucun dépôt requis.



La Minerve



111, chemin des Fondateurs
 La Minerve, Qc J0T 1S0
 819-681-3380 poste 5545



Tubes à neige disponibles sur place
 Stationnement identifié juste à côté du 180 chemin des Fondateurs



Présentement OUVERTE!
 Avec nouvelle signalisation



Amateurs de ski de fond, le Club Plein Air La Minerve vous invite à profiter de leur 33 Km de sentiers!
Bienvenue chez nous!
 Carte et droit d'accès (obligatoire) au RELAIS DU VILLAGE
 117 chemin de Fondateurs - 819 274-1253



LE MINERVOIS FÉVRIER 2025 7

LUNDI 3 MARS

Pêche sur glace au lac Napoléon
(au bout du chemin Talbot)
de 10 h à 15 h

Pêche;
Dîner hot-dog gratuit
pour les participants;
Musique;
Jeux.

*En cas de mauvaise température, l'activité
de pêche sur glace sera remplacée par
une activité intérieure à l'école.*



SEMAINE DE RELÂCHE du 3 au 7 mars 2025

MARDI 4 MARS

Activité à la bibliothèque
de 10 h 30 à 12 h

Détails à venir sur le site Web de la Municipalité

**Bingo au profit
de la MDJ
pour le voyage
de cet été**
Centre communautaire
à 19 h



MERCREDI 5 MARS

Atelier de peinture sur céramique
Centre communautaire
de 9 h à 12 h

Peinture sur un objet de votre choix;
Création d'une œuvre collective
pour la future maison des aînés;

Activité gratuite et
intergénérationnelle
avec les Doigts d'Art
Minervois.



JEUDI 6 MARS

Journée glissade à la MDJ
de 10 h 30 à 15 h 30



VENDREDI 7 MARS

Activités sportives
sous le préau avec le Club Plein Air
de 13 h à 16 h

Chocolat chaud;
Hockey;
Ski de fond;
Raquette;
Feu.



LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Les Journées de la persévérance scolaire se tiendront du 10 au 14 février prochain. Les membres du conseil et les employés municipaux tiennent à souligner les efforts académiques de nos étudiants minervois. Ne lâchez pas! Nous vous encourageons à persévérer malgré les hauts et les bas qui parsèment votre parcours. Nous croyons à votre réussite et à la réalisation de vos ambitions les plus chères.

**Derrière chaque accomplissement,
il y a de la persévérance.**

La persévérance fait toute la différence.





POLITIQUE FAMILIALE



En 2025, la Municipalité a pour objectif de relancer la politique en formant un nouveau comité consultatif qui se réunira quelques fois dans l'année.

Ces rencontres serviront à apporter des propositions qui permettront d'atteindre les objectifs fixés. Les membres seront invités à s'impliquer à l'occasion, selon les besoins du plan d'action.

En ce sens, l'administration est à la recherche de 6 bénévoles qui siègeront sur ce comité. Pour soumettre une candidature, vous devrez écrire une courte lettre de motivation faisant part de votre intérêt.

Nous avons hâte de recevoir vos candidatures, envoyez-nous un courriel à :
[**loisirs@municipalite.laminerve.qc.ca**](mailto:loisirs@municipalite.laminerve.qc.ca)

MAISON DES JEUNES DE LA MINERVE

SPAGHETTITON
AU PROFIT DU VOYAGE D'ÉTÉ 2025
SAMEDI 22 FÉVRIER 2025, À PARTIR DE 18H
À LA SALLE COMMUNAUTAIRE DE LA MINERVE

VENTE DE BILLETS À LA MDJ,
PAR NOS JEUNES MEMBRES ET SUR
PLACE LORS DE L'ÉVÉNEMENT
20,00\$ L'ENTRÉE

menu
BAR À PÂTES,
SAUCES ET PAINS
ALCOOL À VENDRE
SUR PLACE



PETIT DÉJEUNER DE NOËL À L'ÉCOLE LA RELÈVE



Quel bel événement qui est maintenant devenu une tradition! Crêpes, brochettes de fruits, chocolats chauds et biscuits à décorer pour un repas avec toute l'école, servi par les bénévoles et les élèves-bénévoles du Club des petits déjeuners de l'école, que je profite pour remercier.

Cette année, les coûts ont été financés par La Fondation d'appui aux familles de La Minerve et on les remercie. Une belle façon de supporter la communauté!

N'hésitez pas à nous contacter pour vous joindre à notre équipe de bénévoles.

Nicole Simard-Laurin
Club des petits déjeuners de l'école La Relève



DE L'AIDE POUR VOS IMPÔTS

SECTEUR NORD 819-425-8433

SECTEUR SUD 819-326-0819

**NOS BÉNÉVOLES VOUS ACCUEILLERONT
DE 13H30 À 16H00**

AUCUN RENDEZ-VOUS NÉCESSAIRE CONTRIBUTION VOLONTAIRE

PROCÉDURE

Les personnes respectant les critères d'admissibilités et résidant sur le territoire de la MRC des Laurentides doivent se **présenter à l'une des plages horaires** avec tous leurs documents.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉS

- ✓ Personne seule: revenu maximal de 35 000 \$
- ✓ Couple et famille: revenu maximal de 45 000 \$
- ✓ + 2 500 \$ par personne à charge
- ✓ Les revenus de placements, comme les intérêts et dividendes, ne doivent pas dépasser 1 000 \$

**AUCUNE DEMANDE NE SERA TRAITÉE APRÈS CES DATES.
UN RENDEZ-VOUS VOUS SERA DONNÉ POUR RÉCUPÉRER VOS DÉCLARATIONS.**

**CHAQUE ANNÉE, CE SERVICE EST ACCESSIBLE GRÂCE À VOS DONNS
MERCİ DE VOTRE SOUTIEN!**

POUR FAIRE UN DON: WWW.CAB-LAURENTIDES.ORG



SECTEUR NORD

MONT-TREMBLANT

MERCREDIS 12, 19, 26 MARS
ET 2 AVRIL

Salle Mgr Mercure
940, rue de Saint-Jovite
(sous-sol de l'Église)

LABELLE

JEUDI 20 MARS

Salle Wilfrid-Machabée
1, rue du Pont
(Hôtel de ville, 2e étage)

MONT-BLANC

JEUDI 13 MARS

Salle Bellevue
64, rue de la Culture

SECTEUR SUD

VAL-DAVID

JEUDI 13 MARS

Salle communautaire
2490, rue de l'Église

SAINTE-AGATHE

MERCREDIS 12, 19, 26 MARS
ET 2 AVRIL

Place Lagny
2, rue Saint-Louis

LE FESTIVAL DES SUCRES DE LA MINERVE

4 AU 6 AVRIL 2025

DES ACTIVITÉS POUR TOUTE LA FAMILLE

METTEZ VOTRE FORCE À L'ÉPREUVE

GOÛTEZ AUX SAVEURS D'ICI

PROFITEZ D'UNE AMBIANCE FESTIVE

AMUSEZ-VOUS DANS LA ZONE DES MINI MINERVOIS

VISITEZ NOS ACÉRICULTEURS LOCAUX



Chers Minervois, en ce début d'année 2025, Coalition Minerve souhaite vous transmettre ses meilleurs vœux et souhaite de tout cœur qu'ensemble, nous puissions unir nos efforts pour préserver la forêt qui nous entoure.

Ayant pris la résolution de vous tenir plus au courant des dossiers sur lesquels nous travaillons, nous vous invitons à lire ce qui suit :

Saviez-vous que Coalition Minerve a été fondée en 2017 et a pour but, entre autres, de promouvoir une vision équilibrée et durable de la gestion forestière, de façon à protéger l'intégralité naturelle des paysages et la pérennité de la couverture sylvestre?

Saviez-vous que d'ici 2030, le gouvernement a pour objectif de protéger 30 % du territoire en créant des aires protégées?

Saviez-vous que Coalition Minerve fait partie du regroupement Marie-LeFranc-Petite-Nation pour la présentation d'une demande auprès du gouvernement pour la protection du secteur Marie-LeFranc, avec entre autres, l'appui de la Municipalité de La Minerve?

Saviez-vous qu'à l'été 2025, vous aurez la possibilité de vous prendre en photo à côté d'un panneau affichant le slogan « *Sauvons nos forêts* », installé tout près de la piste d'hébertisme, qui permettra d'appuyer cette revendication et de faire savoir à la députée de notre circonscription, que la population est en faveur de la création de cette aire protégée?

Saviez-vous qu'en raison des changements climatiques que nous vivons, il est primordial de mettre la sauvegarde des forêts dans nos priorités si nous voulons offrir un avenir sain à nos enfants?

Saviez-vous que vous pouvez obtenir de l'information en lien avec Coalition Minerve, en consultant la page Web qui se trouve sur le site Internet de la Municipalité, à l'adresse : <https://municipalite.laminerve.qc.ca/coalition-minerve/> ?

Nous espérons pouvoir compter sur votre appui.

Cordialement,

Coalition Minerve,

Pierre Deschamps, Robert Charbonneau, Diane Rochon,
Lynn Manconi et Geneviève Bruneau

Résidence LA MINERVE

Bonjour Minervois,

Les administrateurs de l'OBNL Résidence La Minerve vous souhaitent une très belle et bonne année 2025.

Statut de la construction : Le coulage des fondations devait être terminé avant les Fêtes mais malheureusement, il restait quelques coulées à finaliser. Ce délai n'aura pas d'impact sur l'échéancier du projet. On devrait commencer à voir la structure monter vers la troisième semaine de janvier. À partir de ce moment-là, il vous sera plus facile de voir l'évolution des travaux et l'évolution du projet devrait aussi s'accélérer.

IMPORTANT : la rencontre citoyenne se tiendra le mercredi, **12 février 2025**, au centre communautaire, à **14 h**. Lors de cette rencontre, le projet en détails vous sera présenté : descriptif des appartements, de l'aire commune, des services offerts, de l'échéancier des travaux, des modalités d'inscription et d'attribution des logements, etc. Seront présents lors de cette rencontre et disponibles pour répondre à vos questions : le gestionnaire du projet, M. Lionel Traversy de Groupe LogiLoge, l'architecte, M. Robert Mailhot, ainsi que les membres de l'OBNL « Résidence La Minerve ». Vous êtes les bienvenus pour en savoir davantage sur ce beau projet.

Soyez assurés que nous serons à l'écoute de vos questions et ferons tout pour y répondre.

Marc Perras, vice-président
OBNL Résidence La Minerve

Les Joyeux Minervois vous invitent au
SOUPEUR DE LA ST-VALENTIN
LE 8 FÉVRIER 2025 À 18 H
au centre communautaire de La Minerve.

**APPORTEZ VOTRE
BOISSON!**

*Le coût du billet est de 40 \$ par personne,
le tout sera accompagné :
d'un service de traiteur, d'une discothèque mobile
et de plusieurs prix de présence.*

Veillez confirmer votre présence auprès de :
Michelle Dion, au 514 895-0940
Ghislaine Loiseau, au 438 490-6287
Johanne Léonard, au 819 430-2930



► Comité MADA

Louis Beaupré, citoyen aîné
Danielle Marquis, citoyenne aînée
Ginette Daoust, citoyenne aînée
Marlène Léonard, citoyenne aînée
Daniel Léonard, citoyen aîné
Darling Tremblay, conseillère municipale
Mathieu Arsenault, responsable des loisirs

En décembre 2024, madame Denise Bonneville, citoyenne aînée, s'est retirée du comité MADA. La Municipalité remercie madame Bonneville pour ses années d'implication au sein du comité MADA, ses suggestions judicieuses et sa grande contribution au bien-être des aînés.

En 2022, la Municipalité a adopté la Politique en faveur des aînés ainsi qu'un plan d'action permettant d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA). Dans le cadre de ce processus, un comité a été formé et celui-ci s'assure maintenant du suivi du plan d'action en étroite collaboration avec la Municipalité. Ce comité permet également d'apporter des suggestions à la Municipalité pour améliorer la qualité de vie des aînés.

Ce travail de consultation a permis la mise sur pied de plusieurs actions communautaires favorisant l'inclusion et le bien-être de nos personnes âgées, notamment :

- La foire aux organismes;
- Une conférence annuelle sur un sujet d'actualité touchant les aînés;
- Des cours de conditionnement physique pour les aînés;
- L'amélioration des plateaux de loisirs;
- L'installation du panneau d'affichage électronique;
- Le projet de cuisine collective;
- La mise sur pied d'un onglet dédié aux aînés sur le site Internet de la Municipalité.

Si vous avez des suggestions de projets bénéfiques aux aînés ou des préoccupations, n'hésitez pas à en faire part aux membres du comité.

► Nouveautés pour les aînés

Onglet Web dédié aux aînés

Depuis décembre 2024, un nouvel onglet dédié aux aînés a été ajouté au site Internet de la Municipalité. L'objectif est de faciliter l'accès aux informations concernant les aînés. Cette page comprend l'ensemble des services locaux et régionaux.

La Municipalité et le comité MADA remercient madame Marie Dallaire pour sa proposition de maquette de ce nouvel onglet!

BIBLIO MOBILE

Bibliothèque de La Minerve
NOUVEAU!

Nous livrons chez vous!

La bibliothèque de La Minerve offre un nouveau service de prêts à domicile. Ce service s'adresse aux aînés qui sont dans l'incapacité de se déplacer.

Pour plus d'information ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec la bibliothèque au 819 681-3380, poste 5550.



**Merci à tous les membres du comité
pour leur contribution
au bien-être des aînés!**





BIBLIOTHÈQUE

La Minerve



Merci à tous ceux qui ont participé au défi photo et félicitations aux trois gagnants :
Lise Meilleur, Claudine Thivierge et Pierre Chevigny.



Lise Meilleur



Claudine Thivierge



Pierre Chevigny

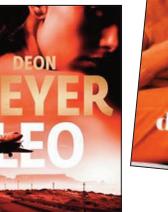
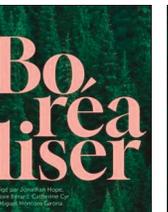
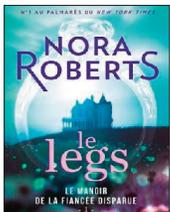
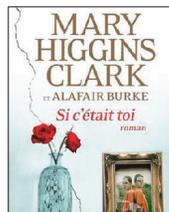
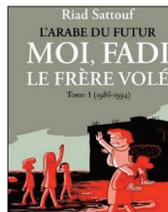
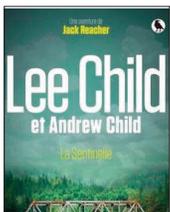
CONCOURS

« Février mois Coup de cœur »
Du 1^{er} au 28 février 2025 remplissez
un coupon de participation en y inscrivant
un coup de cœur littéraire.
Vous courez la chance de gagner
un prix offert par la bibliothèque
de La Minerve.



EXPOSITION

Ce mois-ci la bibliothèque expose les œuvres
de madame **Lorraine Camerlain (Malolo)**



NOUVEAUTÉS

CHAPEAU DU CARNIVAL

Le 15 février, vient
fabriquer ton chapeau
pour le Carnaval.
L'atelier est
de 10 h 30 à 12 h.

L'inscription
est obligatoire car les
places sont limitées.

Calendrier des *Activités*

ACTIVITÉS SPORTIVES	MARS : 7	13 h à 16 h	Municipalité / Club Plein-Air	Centre communautaire / Préau
ATELIER DE PEINTURE	FÉVRIER : 4 - 18 MARS : 4 - 18	10 h	Doigts d'Art Minervoies	Centre communautaire
ATELIER DE PEINTURE (Municipalité)	MARS : 5	9 h à 12 h	Municipalité	Centre communautaire
BASEBALL-POCHE	FÉVRIER : 5 -19 -26 MARS : 5 - 12 - 19 - 26	13 h	Joyeux Minervoies	Centre communautaire
BINGO	MARS : 4	19 h	Maison des jeunes	Centre communautaire
BOUGEONS +	FÉVRIER : 3 - 7 -10 -14 -17 - 21 -24 - 27 MARS : 3 - 7 - 10 - 14 - 17 - 21 - 24 - 28 - 31	10 h	Joyeux Minervoies	Centre communautaire
CARTES	FÉVRIER : 3 - 7 -10 -14 -17 - 21 -24 - 28 MARS : 3 - 7 - 10 - 14 - 17 - 21 - 24 - 28 - 31	13 h 30	Joyeux Minervoies	Centre communautaire
CARNAVAL	FÉVRIER : 14 -15 - 16		Club Plein-Air La Minerve	Centre communautaire / Préau / Terrain de balle
COURS CANDADIEN SÉCURITÉ MANIEMENT ARMES À FEU	FÉVRIER : 23 MARS : 2 - 30	7 h 30	Association Chasse et Pêche La Minerve	Centre communautaire
CUISINE COLLECTIVE	FÉVRIER : 11 MARS : 11	13 h	MADA	Centre communautaire
DARDS - JEUX	FÉVRIER : 3 - 6 -10 -13 -17 - 20 -24 - 27 MARS : 3 -6 - 10-13 - 17 - 20 - 24 - 27 - 31	19 h 30	Joyeux Minervoies	Centre communautaire
DÎNER COMMUNAUTAIRE	FÉVRIER : 19 MARS : 19	12 h	Les Hirondelles	Centre communautaire
FORMATION INFORMATIQUE TEAMS	FÉVRIER : 6 -13 -20 - 27 MARS : 6 - 13	9 h 30	Joyeux Minervoies	Centre communautaire
GLISSADES	MARS : 6	10 h 30 à 15 h 30	Maison des jeunes	Maison des jeunes
PATIN ST-VALENTIN (AÎNÉS)	FÉVRIER : 14	13 h 30	Municipalité	Préau
PÊCHE SUR GLACE	MARS : 3	10 h à 15 h	Municipalité	Lac Napoléon
SCRABBLE	FÉVRIER : 6 - 13 - 20 -27 MARS : 6 - 13 - 20 - 27	13 h	Club de scrabble Mine de Rien	Centre communautaire
SÉANCE DU CONSEIL	FÉVRIER : 3 MARS : 3	19 h	Municipalité	Centre communautaire
SÉANCE PHOTOS UNE POSE POUR LE ROSE	MARS : 29	9 h à 17 h	Joyeux Minervoies	Centre communautaire
SOUPER PARTAGE	FÉVRIER : 5 MARS : 5	16 h 30	L'Éveil féminin	Centre communautaire
SOUPER ST-VALENTIN	FÉVRIER : 8	18 h	Joyeux Minervoies	Centre communautaire
SPAGHETTITON	FÉVRIER : 22	18 h	Maison des jeunes	Centre communautaire

ENSEMBLE, pour la santé

RÉSONANCE MAGNÉTIQUE (IRM)

à Sainte-Agathe à la fin 2027

Chères citoyennes,
chers citoyens,

C'est avec un grand enthousiasme que je m'adresse à vous aujourd'hui afin de vous inviter à participer à une initiative essentielle pour la santé de notre communauté et de nos voisins des Laurentides et des Pays-d'en-Haut.

La Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut mène actuellement une campagne de financement d'envergure pour l'acquisition et l'installation d'une machine à imagerie par résonance magnétique (IRM) à l'Hôpital Laurentien de Sainte-Agathe-des-Monts. Cet appareil, d'une grande importance, permettra d'offrir des services médicaux de qualité supérieure et des diagnostics plus rapides et plus précis, au bénéfice de toute la population de notre région.

L'objectif de la campagne est ambitieux : amasser 1 million de dollars supplémentaires pour concrétiser ce projet. Nous savons que la solidarité de nos citoyens est l'un des fondements les plus solides de notre communauté. C'est pourquoi je vous invite à vous joindre à cet effort collectif, en apportant votre contribution, qu'elle soit grande ou petite. Chaque don compte!

Votre soutien permettra non seulement de renforcer notre système de santé local, mais aussi de garantir un accès rapide et efficace à des soins de qualité pour les générations à venir. Ensemble, faisons en sorte que cette machine IRM devienne une réalité et un atout précieux pour tous les résidents des Pays-d'en-Haut et des Laurentides. Je vous remercie sincèrement pour votre générosité et votre engagement envers notre région.



Avec toute ma reconnaissance,

Johnny Salera
Maire

La Minerve



FONDATION MÉDICALE
DES LAURENTIDES
ET DES PAYS-D'EN-HAUT



100%
des dons
iront à
l'IRM !

Pour participer à la campagne de la résonance magnétique

Voici mon don :

100\$ 150\$ 200\$ \$

J'effectue mon don par : Reçu par courriel Reçu par la poste

Chèque (à l'ordre de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut)

Dons en ligne à fondationmedicale.com

Numéro de la carte

Date d'expiration

Signature

Retourner par la poste au

50 RUE CORBEIL, SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
QUÉBEC J8C 1X2

Tél.: 819 323-4565 poste 8

Nom

Prénom

Adresse

Municipalité Code postal Numéro de téléphone

Adresse courriel (pour recevoir votre reçu)